



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/07/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220712-125092-DE-1-1

**Séance du mardi 12 juillet
2022
D-2022/231**

Date de mise en ligne : 19/07/2022

certifié exact,

Aujourd'hui 12 juillet 2022, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h10 à 17h21

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Alexandra SIARRI présente jusqu'à 17h45

Excusés :

Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Pascale ROUX,

Modification des tarifs d'utilisation des équipements sportifs. Avis. Autorisation

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'entrées publics aux piscines municipales sont soumis à votre approbation.

Le service des sports aquatiques et nautiques assure le fonctionnement de trois piscines couvertes et une piscine d'été (juin-septembre).

Ce service a bénéficié à près de 310 500 usagers en 2021 (273 758 en 2020) dont un peu plus de 191 500 usagers payants (157 107 en 2020). Les recettes se sont élevées à plus de 698 274 euros en 2021 (515 600 € en 2020).

Le principe de différence de tarif entre les résidents bordelais et les extérieurs est conservé pour prendre en compte la prise en charge financière du fonctionnement des équipements par les administrés bordelais.

Enfin, les tarifs proposés poursuivent le double objectif d'une part d'accessibilité au service pour tous et d'autre part la rationalisation des coûts.

Pour la saison 2022/2023, nous vous proposons une augmentation moyenne de 2% à compter du 1er septembre 2022 et indexée sur l'inflation pour les années scolaires suivantes.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 1er septembre 2022, des dispositions ci-après concernant les tarifs des entrées piscines.

TARIFS PUBLICS - ENTREES

	Résidents Bordelais		Résidents Hors Bordeaux	
	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/2023	Tarifs 2021/2022	Tarifs 2022/2023
PLEIN TARIF				
Individuels				
Entrée unitaire	3,50 Euros	3,55 Euros	5,05 Euros	5,15 Euros
Abonnement 10 entrées	23,75 Euros	24,30 Euros	37,10 Euros	38,00 Euros
Abonnement 50 entrées	96,90 Euros	99,00 Euros	178,50 Euros	182,00 Euros
TARIF REDUIT (1)				
Entrée unitaire	2,15 Euros	2,20 Euros	3,60 Euros	3,70 Euros
Abonnement 10 entrées	17,75 Euros	18,10 Euros	26,30 Euros	27,00 Euros
Abonnement 50 entrées	76,50 Euros	78,00 Euro	117,30 Euros	120,00 Euros
TARIF FAMILLE (2)				
2 membres de la même famille	3 Euros	3 Euros	6 Euros	6 Euros
Par enfant supplémentaire (jusqu'à 12 ans)	1 Euro	1 Euro	2 Euros	2 Euros
1 adulte supplémentaire (3)	1 Euro	1 Euro	2 Euros	2 Euros
Personnel municipal (et retraités Mairie de Bordeaux)	1 Euros			
Enfant de moins de 3 ans	Gratuité			
Entrée unitaire « événementiel »	Gratuité			

(1) Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes âgées de + de 60 ans / Etudiants sur présentation de la Carte Etudiants / Personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif et accompagnateurs / Bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi sur présentation de justificatifs

(2) La famille est une entité d'au moins 2 personnes (1 adulte + 1 enfant)

(3) Limité à un seul et de la même famille pour pouvoir bénéficier du tarif « famille »

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE
VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX
VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 juillet 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Mathieu HAZOUARD